

**PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le lundi 3 juin 2019 à 19 h et à l'endroit habituel des sessions.

PRÉSENCES :

Sont présents

Mesdames : Hélène Durette – Katy Nadeau – Mélissa Boucher Caron -
Carmen Massé, mairesse

Messieurs : Guy Thibault – Keven Lévesque Ouellet – Alain Morin -

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

Madame Andrée-Anne Caron, chargée de projets et Monsieur Sébastien Bérubé, employé au garage municipal sont aussi présents à cette réunion.

OUVERTURE :

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, Madame la mairesse fait l'ouverture de la séance qui débute à 19 h 15.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Ouverture;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3- Suivi et adoption du procès-verbal du mois de mai 2019;
- 4- Présentation et adoption des comptes;
- 5- Lecture du courrier;
- 6- Agente de projets et de développement;
- 7- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 8- Voirie municipale :
 - a) Acceptation de la soumission chargeur sur roues et souffleuse;
 - b) Financement chargeur sur roues et souffleuse (crédit-bail ou règlement emprunt);
 - c) Acceptation de la soumission abat-poussière;
 - d) Emprunt temporaire en attendant le versement d'une subvention (404 000.00\$);
 - e) Ponceaux;
 - f) Chaussée rue Principale;
- 9- Décision pour le terrain de jeux;

- 10- Demande de commandite – Ballon sur glace mineur Témiscouata;
- 11- Dossier école
 - a) Souper spectacle;
- 12- Dossier eau potable
 - a) Demande de Mme Bernice Beaulieu – puits de la municipalité;
 - b) Rapport de forage;
- 13- Retour MRC;
- 14- Questions diverses :
 - A) _____
 - B) _____
 - C) _____
- 15- Période de questions (15 minutes);
- 16- Levée de l'assemblée.

2019 - 072

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;
 APPUYÉ par Mme Hélène Durette;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que l'ordre du jour soit accepté en conservant le sujet «Questions diverses» ouvert.

PROCÈS-VERBAL :

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris connaissance du procès-verbal;

2019 - 073

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;
 APPUYÉ par Mme Katy Nadeau;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

1^{er}

Que le procès-verbal de la réunion du mois de mai 2019 soit accepté en apportant les corrections demandées.

COMPTES DU MOIS DE MAI 2019 :

Air liquide	# 69864794	27.60	5501
Bureau en gros	# 40113	229.30	5502
Mon bureau.ca	# 20592	181.63	5503
Dickner	# 41279	526.16	5504
Distribution Rioux	# 23108	510.03	5505
Denise Dubé	# 2019	227.94	5506

Pierre Dupuis	# 1602	596.49	5507
Fonds d'info sur territoire	# 61752	4.00	5508
Groupe CCL	# 144432	568.91	5509
Dép. Jacques Lamonde	# 105719	46.20	5510
Jean-Roch Roy	# 13675	689.85	5511
KDL Charest	# 7938	252.89	5512
Macpek	# 5138, 5356	317.59	5513
Medias Transcontinental	# CN61905	392.06	5514
Jacqueline Ouellet	# 19	20.50	5515
Pare brise Expert	# 18826	793.31	5516
Pétroles R. Turmel	# 220134, 220580	238.89	5517
Pièces d'auto M. Michaud	# 2134, 2322, 2342	621.74	5518
PG Solutions	# FO10731	416.10	5519
Puits artésiens Beaulieu	# 481	3190.56	5520
Servitech	# 36593	3757.96	5521
S.S. Satisfaction	# 916722	128.00	5522
Surplus Général Tardif	# 6535	270.18	5523
Eric Thibault	# 38	45.50	5524
Ballon sur glace mineur	# 04062019	50.00	5525
Alain Morin	# 04062019	331.97	5526
Keven Lévesque Ouellet	# 04062019	495.40	5527
Hydro Québec	Électricité	1013.42	AccesD
Bell Canada	Fax	74.84	AccesD
Conseil municipal	Salaire de juin	2152.60	AccesD
Ministère Revenu Qc	Remise juin	5622.55	AccesD
Salaire	Mai	9308.91	Acces D
	<u>Total des dépenses</u>	<u>33103.08\$</u>	

DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUFFISANTS :

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2019, pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : _____

ACCEPTATION DES COMPTES :

2019 - 074

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Morin;

APPUYÉ par Mme Hélène Durette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les comptes présentés soient acceptés.

**ADHÉSION AU PROJET D'AMÉLIORATION DES PARCS ET
ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS ET SPORTIFS (PAPERS)**

CONSIDÉRANT l'opportunité du projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs, dont le mandataire régional est l'URLS du Bas-Saint-Laurent avec l'appui financier de Québec en forme, dont les fonds sont gérés par COSMOSS ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata veut offrir des lieux appropriés, sécuritaires et stimulants pour la pratique de l'activité physique à ses citoyens et citoyennes ;

CONSIDÉRANT que l'administration de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata désire encourager l'utilisation des parcs et équipements récréatifs et sportifs afin de participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en améliorant son bilan environnemental ;

POUR CES MOTIFS,

2019 – 075

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;
APPUYÉ par Mme Katy Nadeau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que la municipalité de Saint-Ezéar-de-Témiscouata informe le mandataire régional, l'URLS du Bas-Saint-Laurent, localisé au 38, rue Saint-Germain Est, bureau 304, à Rimouski, de sa décision de participer au projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs (PAPERS).

Nomme madame Andrée-Anne Caron, responsable du programme, pour collaborer avec l'URLS du Bas Saint-Laurent à la réalisation du projet.

**ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DU CHARGEUR SUR ROUES ET
SOUFFLEUSE USAGÉS**

ATTENDU que M. Daniel Rousseau a soumissionné un montant de 206 955,00\$;
que Gestion Vertex a soumissionné un montant de 280 227,50\$;

ATTENDU que nous devons prendre la plus basse soumission conforme;

2019 – 076

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Morin;
APPUYÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

De prendre le plus bas soumissionnaire conforme, soit M. Daniel Rousseau au montant de 206 955,00\$.

**FINANCEMENT DU CHARGEUR SUR ROUES ET SOUFFLEUSE
USAGÉS PAR CRÉDIT-BAIL**

2019 – 077

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Morin;
APPUYÉ par M. Guy Thibault;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata demande des soumissions sur le SEAO pour le financement du chargeur sur roues et souffleuse usagés par voie de crédit-bail. Le montant du financement est de 206 955,00\$ pour une période de cinq ans avec un résiduel de 1,00\$.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

ACOMPTE SUR MACHINERIE

2019 – 078

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Morin;
APPUYÉ par Mme Hélène Durette;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères),

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata donne un acompte de 56 955,00\$ sur le chargeur sur roues et la souffleuse usagés.

ACHAT DE CALCIUM

ATTENDU qu'une demande de soumission par invitation a été envoyé à deux soumissionnaires;

ATTENDU que Sel Warwick a soumissionné un montant de 585,00\$;

ATTENDU que Somavrac a soumissionné un montant de 585,00\$;

2019 – 079

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;
APPUYÉ par Mme Katy Nadeau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata fasse l'achat de vingt-sept ballots (27) de 1000 kg de calcium de Sel Warwick. Le prix des deux soumissionnaires est égal, mais Sel Warwick son produit est livré sur palette. Le calcium est en conformité des produits utilisés comme abat-poussières pour routes non asphaltées

EMPRUNT TEMPORAIRE DE 404 954,00\$

ATTENDU que le conseil municipal fait une demande auprès du CFE pour avoir un prêt temporaire de 404 954,00\$ en attendant de recevoir la subvention de la TECQ;

2019 – 079 IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;
APPUYÉ par M. Alain Morin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères),

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata autorise la directrice générale à faire un emprunt temporaire de 404 954,00\$ en attendant de recevoir la subvention de la TECQ.

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata nomme Madame Carmen Massé, mairesse et madame Denise Dubé, directrice générale pour la signature des documents.

INSCRIPTION – FORMATION MONITEURS AVERTIS

2019 - 081

IL EST PROPOSÉ par Mme Katy Nadeau;
APPUYÉ par Mme Hélène Durette;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata autorise l'inscription d'Élodie Thibault, monitrice du terrain de jeux à la formation moniteurs avertis. Les frais de déplacement seront payés par la municipalité.

DEMANDE DAIDE FINANCIÈRE – BALLON SUR GLACE MINEUR DU TÉMISCOUATA

2019– 082

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;
APPUYÉ par Mme Hélène Durette;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le Conseil Municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata donne un don de cinquante dollars (50,00\$) au ballon sur glace mineur du Témiscouata.

ACHAT DE BILLETS POUR SOUPER – ÉCOLE DES PARCHEMINS

2019– 083

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;
APPUYÉ par Mme Mélissa Boucher Caron;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le Conseil Municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata achète quatre (4) billets pour le souper de l'école des Parchemins au montant de quarante (40,00\$) dollars.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 22 h 20, la mairesse déclare la levée de l'assemblée.

« Je, Carmen Massé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Directrice générale

Mairesse